

# **GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT**

Société anonyme

109, rue Jean Aicard

83300 Draguignan

---

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

**Novances-David & Associés**

"Horizon"

455, Promenade des Anglais

06285 Nice

**Deloitte & Associés**

Immeuble Castel Office

Boulevard Jacques Saadé

7, quai de la Joliette

13235 Marseille 02

# **GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT**

Société anonyme

109, rue Jean Aicard

83300 Draguignan

---

## **Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

---

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Directeur général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 1 404 399 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Nice et Marseille, le 23 juin 2020

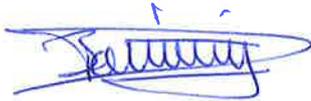
Les commissaires aux comptes

Novances-David & Associés

Deloitte & Associés



Jean-Pierre GIRAUD



Philippe BATTISTI

# **GRUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT**

**ETAT DES REMUNERATIONS VERSEES AUX DIX PERSONNES LES MIEUX  
REMUNEREES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

***(Application du Code de Commerce article L 225-115)***

Les rémunérations directes ou indirectes versées aux 10 personnes les mieux rémunérées par la société se sont élevées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 à :

**1 404 399 €**

Fait à Draguignan, le 14 mai 2020



**Frédéric DEVALLE**

**Directeur Général**